

# LE BULLETIN CLOUET

ACTUALITÉ DE HADRIEN CLOUET · DÉPUTÉ LFI-NFP DE LA 1<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION DE LA HAUTE-GARONNE

TOULOUSE · BLAGNAC · BEAUZELLE · CORNEBARRIEU · MONDONVILLE



# Vive la censure !

*Budget pourri**Services publics en danger*

## ILS ONT OSÉ

### DROIT DU SOL EN PÉRIL

#### Le RN en rêvait, le Gouvernement le fait.

Cette semaine, lors de la niche DR (Droite Républicaine, ex-LR) nous débattions à l'Assemblée nationale d'une proposition de loi visant à **restreindre le droit du sol à Mayotte**. Rappelons que c'est déjà le cas depuis mars 2019, sans aucun effet sur les migrations - qui peut croire qu'une personne risquant sa vie renoncera pour une histoire de titre administratif 18 ans plus tard ? Et qui imagine que des écoles sortiront de terre, que l'eau arrivera au robinet... si l'on **remet en cause du droit du sol** ? Marotte de l'extrême droite depuis 1790, la fin du droit du sol réintroduit le "droit du sang", à opposer les pseudo-"**Français de souche**" aux "**Français de papier**" (expression des années 1930 reprise par Retailleau). Alors que 13 millions de personnes dans notre pays ont des ascendants étrangers ! Nous avons alerté : restreindre ce droit à Mayotte est un **premier pas vers son abolition partout**. Le soir même, Darmanin et Retailleau se sont dit favorables à la fin du droit du sol en France. Dès la cour de récréation, on trierait les enfants en futurs français et futurs étrangers. Nous sommes devant un nouveau **un cap antirépublicain**.

### LE NOUVEAU FRONT POPULAIRE VIT ENCORE



Le Nouveau Front Populaire est le rassemblement des femmes et des hommes prêts à gouverner en rupture avec la politique de Macron. Voilà le serment que nous avons prêté aux élections législatives. Aujourd'hui, **122 députés insoumis, écologistes, communistes et socialistes (6 d'entre eux) s'y tiennent** et ont voté la censure du gouvernement usurpateur de François Bayrou. Pourquoi ? Car il a sorti le 49-3. Impossible d'amender ou discuter son budget, le plus austéritaire du siècle !

Le budget Bayrou est pire que celui de Barnier. Il prévoit des milliards d'euros de coupes budgétaires dans des secteurs cruciaux : **-2,5 milliards € pour l'écologie, -1,5 milliard € pour l'enseignement supérieur et la recherche, -200 millions € pour l'éducation nationale...** S'ajoutent la baisse de l'indemnisation des arrêts maladie des fonctionnaires, l'augmentation du prix de l'électricité pour les particuliers et les entreprises, ou encore l'abaissement du seuil de TVA pour les micro entrepreneurs à 25 000 € de chiffre d'affaires. Ce budget n'était pas nécessaire, ni urgent. A l'unanimité, nous avons voté une loi spéciale en décembre qui autorisait à reconduire le budget 2024. C'est le Gouvernement, par voie de circulaire, qui a limité à 25% les crédits engagés, **pour effectuer un chantage auquel ont cédé certains députés** !

Le refus de la censure a donné à Bayrou un sursis. Que va-t-il en faire ? Plusieurs indices n'augurent rien de bon : Retailleau (ministre de l'Intérieur) a annoncé jeudi soir sur le plateau de LCI être **favorable à une remise en cause du droit du sol sur l'intégralité du territoire français**. Le lendemain, Darmanin, (ministre de la Justice) et le Premier ministre ont surenchéri, annonçant vouloir un débat sur "ce que c'est d'être français". Alors nous y sommes, aux bord du précipice fasciste, ceux qui ont accapré le pouvoir sans avoir gagné les élections, qui ont obtenu des sièges de député grâce au barrage républicain **reprennent aujourd'hui les idées de l'extrême droite**. Ainsi, le droit du sol, pilier de la République, est aujourd'hui menacé.

**Quand un budget est mauvais et qu'un gouvernement comprend des ministres d'extrême droite, on le censure.** Le reste n'est que (mauvaise) littérature.



## LES MAIRIES RUINÉES



Le budget 2025 **achève les collectivités**. C'est pour cela, aussi, que j'ai voté la censure. Car en France, la démocratie a été construite dans les communes, depuis le Moyen-Âge, via les libertés communales bien connues en pays toulousain. Etrangler les communes, c'est **empêcher les gens d'administrer leur quotidien**. Et le sujet ne date pas d'hier. Depuis 12 ans, les collectivités subissent une baisse de leur financement. D'où une **asphyxie budgétaire**, qui les empêche de développer le service public, d'assurer les investissements (70% proviennent des autorités locales) et d'engager la bifurcation écologique. La seule désindexation et réduction de DGF (dotation globale de fonctionnement) depuis 2012 atteint le niveau astronomique de **491 millions d'€ à Toulouse** (équivalent de trois piscines municipales), **37 millions € à Blagnac** (équivalent de trois EHPAD), **8 millions € à Beauzelle ou Cornebarrieu** (équivalent de deux crèches) et **4 millions € à Mondonville** (équivalent d'un centre de santé).

Alors que les élections municipales sont prévues en 2026, je continuerai à me battre pour **indexer les dotations sur l'inflation**. Si cela passe par faire tomber Bayrou, alors il faut le faire tomber.

## MICRO ENTREPRENEURS ET TVA

Alors que la macronie exonère d'impôts et de cotisations les grands groupes, elle utilise le 49-3 et le non-vote de la censure pour **assujettir à la TVA les petits micro entrepreneurs qui réalisent 25 000€ de chiffre d'affaires**. Alors qu'ils les ont encouragés pendant 20 ans à devenir auto-entrepreneur, ils les tondent aujourd'hui ! Je ne l'accepte pas, et ai déposé au nom du groupe de La France Insoumise la proposition de loi abrogeant ce dispositif.

104 Seuil de TVA : la mort...  
Bonjour M le député,  
Je découvre ce jour l'abaissement du seuil de TVA à 25000€. Je gère une micro entreprise d'animation de soirée et cette mesure va probablement mettre un terme à mon activité.  
En effet, dans mon secteur, nous signons les contrats avec des particuliers souvent plus d'un an à l'avance. Ils nous est donc impossible de répercuter le coût de la TVA sur nos contrats en cours. J'ai déjà des contrats signés pour l'année 2026 !

[Un exemple ici même...](#)



Les citoyens ne disposent pas réellement de leurs droits, s'ils ne peuvent pas concrètement accéder à la justice. **Sans justice, c'est la loi du plus fort** : le riche sur le pauvre, l'employeur sur le salarié, le violent sur la victime de violence.

C'est pour protéger notre système judiciaire que j'ai adressé deux questions écrites au ministre. D'abord, sur la **fermeture programmée des Maisons de la justice et du droit** de Tournfeuille et Toulouse-Nord. Une honte, car ce service public gratuit est essentiel. S'y ajoute la surcharge de travail que Darmanin impose aux magistrats en contestant systématiquement leurs décisions de remise en liberté des personnes en rétention administrative. Soit l'équivalent à Toulouse **d'un magistrat à temps plein perdu** pour traiter les litiges de l'urbanisme ou de la fiscalité.



Pour lire toutes les **questions écrites**, **propositions de loi**, **notes de blog** et **toute l'actu en circo et à l'Assemblée** c'est par ici !

